



Habitats

Puy de Wolf



Lande à Genêt purgatif Code Natura 2000 : 5120

DESCRIPTION

Le genêt purgatif est un sous-arbrisseau touffu, à rameaux dressés, vert-glauc, de 30-80 cm, presque sans feuilles. Les fleurs sont jaunes, petites, de 10-12 mm et odorantes. Gousse et calice sont poilus. La gousse noire de 15-30 mm se vrille lors de la déhiscence. La floraison a généralement lieu en mai-juin.

Il caractérise des landes relativement pauvres de montagnes granitiques ou volcaniques.

A l'échelle du Puy de Wolf, la lande véritable est réduite à deux stations situées dans une pâture, tandis que le Genêt purgatif est bien réparti sur tout le site.

ETAT DE CONSERVATION

Formation montagnarde présente sur la majeure partie des reliefs du Massif Central et dans les Cévennes ainsi que dans la partie orientale des Pyrénées, dans les Monts de Lacaune et de l'Espinousse.

Sa répartition est de mieux en mieux connue grâce aux études effectuées dans le cadre de Natura 2000. Son aire de répartition est stable et son état de conservation favorable. Il est ici dans sa limite de répartition.

MENACES

En l'absence de toute gestion, en particulier pastorale, la lande peut gagner sur les pelouses et disparaître au profit de la forêt. Cependant cette évolution naturelle est très lente. La lande peut également être détruite par le brûlage

ou par le passage de véhicules motorisés.

En raison de son faible intérêt agropastoral et forestier, la lande à genêt purgatif est cependant peu menacée de destruction.

MESURES DE GESTION

Interdiction de la pratique de l'écobuage sur le site et restriction de la circulation motorisée par arrêtés municipaux.

Sensibilisation des propriétaires et gestionnaires.

Mesures agri-environnement favorisant une gestion extensive de la lande.

Lande à Genêt purgatif



Cytisus purgans



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Habitats

Puy de Wolf



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Végétation pionnière des surfaces de roche siliceuse

Code Natura 2000 : 8230

DESCRIPTION

Il s'agit d'une végétation pionnière formée grâce à l'accumulation d'une fine terre noire humifère qui se dépose sur les plaques rocheuses horizontales. Elle est constituée principalement de plantes annuelles et succulentes ou semi-succulente sur des sols rocheux siliceux dégradés par l'érosion.

Elles abritent de nombreuses espèces caractéristiques, parmi lesquelles des formes rares.

Sedum album

Sedum acre

Silene armeria

Hernaria glabra

Scleranthus perennis

ETAT DE CONSERVATION

Dans le domaine continental, l'habitat est jugé dans un état de conservation favorable mais sa répartition manque de précision. A l'échelle de l'Europe, que ce soit dans les domaines alpin, atlantique ou méditerranéen, l'état de conservation est jugé défavorable en raison de son très grand morcellement. Ce qui le rend localement sensible à la dynamique végétale. Sur le site, cet habitat n'est pas cartographiable pour cette même raison mais son état de conservation est jugé bon à très bon.

MENACES

Le maintien de cet habitat est souvent lié à la persistance d'un pâturage extensif. Si celui-ci disparaît ou s'intensifie, l'habitat peut évoluer vers des stades plus avancés (pelouse puis fourré) ou être dégradé. La destruction peut également venir d'une exploitation de la roche ou d'une modification du caractère rocheux du sol. Sur le site, l'évolution vers la lande reste très lente mais la dynamique doit être surveillée. Localement, une intervention sur la nature chimique des sols altérerait le milieu.

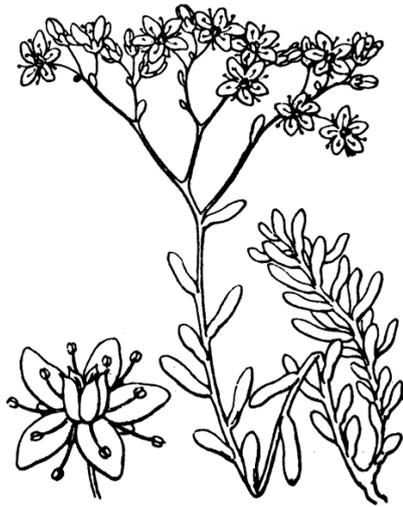
MESURES DE GESTION

Maintenir un pâturage raisonné, interdire toute fertilisation, éviter les zones de stationnement des troupeaux

Entretien des ronciers dont l'évolution devient trop importante

Faire un suivi régulier de l'évolution des habitats

Végétation pionnière des surfaces de roche siliceuse



Sedum album



Sedum acre



Sedum reflexum



Silene armeria



Herniaria glabra



Scleranthus perennis



Habitats

Puy de Wolf



Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses Code Natura 2000 : 8220

DESCRIPTION

Cet habitat correspond plus précisément aux affleurements rocheux de serpentine, c'est-à-dire aux falaises. Ce sont des milieux d'une grande originalité en raison d'une grande disponibilité en Magnésium, défavorable à la croissance des plantes, et à des teneurs élevées en amiante, chrome, cobalt, nickel... Plusieurs espèces présentent des adaptations à ce milieu.

Notholaena maranthae
Asplenium adiantum-nigrum
Asplenium ruta muraria
Leucanthemum meridionale
Biscutella lamottei var. *sclerocarpa*
Noccae firmiensis

ETAT DE CONSERVATION

Dans le domaine continental et montagnard, l'état de conservation est stable. Cependant cet habitat reste peu connu et sa distribution précise mérite d'être étudiée. Sur le site du Puy de Wolf, l'état de conservation est bon à très bon.

MENACES

Cet habitat est plutôt inapte ou peu adapté aux activités humaines les plus consommatrices ou transformatrices d'espace naturel. Il peut faire l'objet d'exploitation en carrières mais l'exploitation de la roche est réglementée au Puy de Wolf. La cueillette d'espèces protégées par les amateurs et collectionneurs n'est pas à négliger. La pratique intensive de l'escalade ou l'installation de via ferrata pourraient constituer une menace, notamment en raison du nettoyage des anfractuosités. Il n'y a pas de projet en ce sens sur le site. La sécurisation de parois peut également constituer une menace.

MESURES DE GESTION

Limiter l'exploitation de la roche aux besoins de restauration du patrimoine

Favoriser un tourisme de découverte encadré

Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses



Notholaena maranthae



Asplenium adiantum-nigrum



Asplenium ruta-muraria



Biscutella lamottei var.
sclerocarpa



Nocca firmiensis



Habitats

Puy de Wolf



Chênaie à chêne tauzin

Code Natura 2000 : 9230

DESCRIPTION

Forêt de chênes peu dense, jeune et pâturée où dominent les chênes tauzins accompagnés de quelques espèces acidiphiles. Le tauzin est une essence pionnière ou postpionnière, de plein soleil, appréciant les sols acides secs et sableux, pauvres en éléments nutritifs (xérophile). Elle se développe ici non pas sur la serpentinite mais sur les amphibolites qui bordent le site à l'ouest.

Quercus pyrenaica

Tamus communis

Silene vulgaris

Hedera helix

Lonicera periclymenum

ETAT DE CONSERVATION

La dominance du Chêne tauzin est la condition pour que l'habitat soit reconnu au sens de Natura 2000. Or, la conservation du chêne tauzin ne peut être envisagée à long terme puisqu'il s'agit d'une espèce au caractère pionnier et héliophile. Sur le site, le peuplement est jeune et son utilisation en bois de chauffage permet de conserver un taillis peu dense.

MENACES

Evolution naturelle vers une chênaie pédonculée puis sessiliflore, Oïdium, transformation par substitution d'espèces...

MESURES DE GESTION

Pour maintenir autant que possible le chêne tauzin au sein de peuplements forestiers on peut :

- maintenir les techniques traditionnelles de taillis
- dans un taillis sous futaie, maintenir au maximum le chêne tauzin, au moins en sous-étage
- maintenir des semenciers de chêne tauzin lors des récoltes
- maintenir et favoriser les lisières où le chêne tauzin se cantonne à terme

Chênaie à chêne tauzin



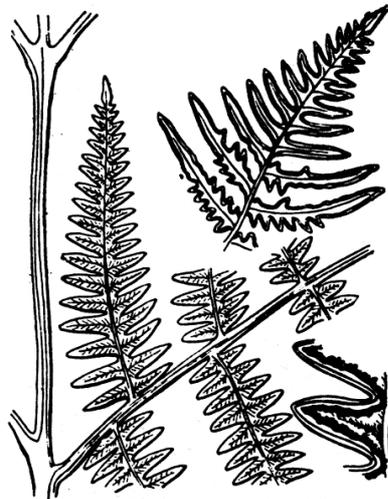
Chêne tauzin



Hedera helix



Stellaria holostea



Pteridium aquilinum



Habitats

Puy de Wolf



Pelouses sèches semi-naturelles

Code Natura 2000 : 6210

DESCRIPTION

Recouvrant la plus grande partie du site, ces pelouses regroupent des espèces acidiphiles et calcicoles d'où une grande originalité floristique et une grande diversité. Elles ont un aspect plus ou moins ras, peuvent évoluer vers des stades préforestiers et sont bordées sur le site par des ourlets, fourrés et petits boisements de moindre intérêt, dont l'évolution est à surveiller. Cet habitat est en contact étroit avec les habitats 8220 et 8230 sur le site.

Koellaria vallesiana
Thymus polytrichus
Veronica spicata
Armeria arenaria
Euphorbia flavicoma ssp. *costeana*
Agrostis canina var. *decipiens*

ETAT DE CONSERVATION

Majoritaire sur le site, ces pelouses ont un caractère plutôt instable qui peut conduire en l'absence de gestion pastorale, à une évolution vers des stades de développement préforestiers. Les successions d'abandon et de reprises des pratiques pastorales conduisent à des paysages pelousaires complexes associant ces différents stades. Sur le site, la surface globale occupée par les pelouses reste stable malgré une petite tendance à l'embuissonnement sur les marges, et là où le sol est plus profond.

MENACES

Abandon du pastoralisme extensif
Boisement artificiel

MESURES DE GESTION

Il est important de maintenir des pratiques telles que la fauche et le pâturage afin de contrôler le développement des espèces ligneuses et de limiter la densification du couvert herbacé :

- maintenir ou réintroduire une activité pastorale extensive pour éviter le surpiétinement et l'accumulation de déjections, privilégier des races rustiques et capables de se contenter d'une végétation peu appétente
- assurer une fauche régulière de ces pelouses, avec exportation de la matière végétale
- proscrire toute exploitation forestière.

Pelouses sèches semi-naturelles



Koeleria valesiana (Honck.) Gaudin



Thymus polytrichus



Veronica spicata



Armeria arenaria



Silene armeria



Euphorbia flavocima ssp. *costeana*